REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE SOMBACOUR

Compte rendu de la séance
Conseil municipal de Sombacour
du 5 décembre 2014

Membres présents :

Mmes Biston Jocelyne, Blondeau Fabienne, Léchine Marie Jeanne, Rognon Marguerite, Scalabrino Maryline, Stanescu Gisèle ;
Mrs Baud Bernard, Cerf Stéphane, Faivre Alban, Kallal Ahmed, Sievert Louis, Villame Fabrice.

Membres absents : 0
Membre excusé : Mr Bouveret Xavier
Membre arrivé en cours de séance : Toubin Frédéric
Secrétaire de séance: Mme Gisèle Stanescu

La séance se déroule sous la Présidence de Mme Jeannin Maryse, Maire de la commune.

Début de séance en salle à 20h.

Entretien avec l'Association Val Ecole.

L'Association Val Ecole a été mise en place il y a quelques années par les parents d'élèves des 3 villages du Val d'Usiers afin de recueillir des fonds pour des activités ou du matériel pour les écoles.
L'obtention des fonds est réalisée au moyen d'animations comme la vente des sapins, la kermesse au mois de juin, la récupération des vieux journaux.
Cette association est dirigée par Mr Rognon Vincent, président et Mr Romanens Philippe vice président.

Cet entretien a comme objet la demande d'un local pour les réunions du bureau et pour le stockage du petit matériel de l'association.
Le local prêté par Bians est conservé pour le stockage des vieux journaux.
La commune de Sombacour accepte de mettre à disposition un local non occupé pour l'association mais de façon temporaire, en attendant la mise en route des travaux de réhabilitation prévus sur les bâtiments vides de la commune.

L'association du ping pong du Val d'Usiers sollicite également une salle pour l'organisation de ses tournois. Un accord de principe est donné, reste à déterminer le local le plus adapté. Accord également temporaire en attendant la mise en route des travaux de réhabilitation

Compte rendu vente de bois.

Une vente de bois s'est déroulée le 18 novembre à Levier.
La Société Jurasciage d' Orchamps-Vennes a acquis le lot pour un montant de 7960 € HT.

Montant des subventions pour l'année 2015.

Chaque année, les associations sollicitent auprès des mairies des subventions.
Quatre membres du conseil municipal se réuniront avant fin janvier 2015 pour établir une procédure que chaque association devra suivre pour une demande de subvention.
Membres du groupe de travail : Mmes et Mrs Scalabrino, Stanescu, Baud, Faivre.

Montant des tarifs des services communaux pour l'année 2015.

Le conseil municipal modifie :

- <u>les tarifs de location de la salle des fêtes à partir du 1er janvier 2015.</u>
    - montant de la caution : un chèque de 500 €
    - habitants de Sombacour : repas 2 jours à 180 €
    - habitants du Val d'Usiers : apéritif 1 jour à 150€
    - demandes extérieures : apéritif à 170€ et salle 1 jour à 120€

Pas de modification de tarifs en ce qui concerne les locations de la salle du 3ème âge.

Les autres tarifs restent inchangés pour l'année 2015.

Sur le contrat de location sera noté que chaque utilisateur doit amener le nécessaire à l'entretien de la salle (torchons, sacs poubelles, seaux, serpillères…).
En début de location, il y aura un état des lieux avec listing du matériel et de la vaisselle mise à disposition ainsi que la remise des clés. En fin de location, il y aura un état des lieux, inventaire, état de propreté et remise des clés en échange du chèque de caution.
Les clés doivent être rendues pour 8h le matin. Tout retard entrainera une facturation supplémentaire qui équivaut à un deuxième jour de location.

Une modification de l'organisation et du rangement des placards à vaisselle sera effectuée afin d'adapter les besoins en vaisselle en fonction du nombre de personnes prévues. Les placards non utilisés seront fermés à clé.

- les tarifs des services communaux à partir du 1er janvier 2015.

Scie communale, prix de l'heure :	30€ / heure
Tracteur – benne et employé :	50€ / heure
Déneigement	50€ / heure
Employé seul (ex débouchage d'un égout)	21€ / heure

Pour toute demande, un minimum d'une heure sera facturé.

Le service funéraire reste gratuit pour les familles de Sombacour, pour les déplacements sur le Val d'Usiers, Pontarlier et Levier.
Par contre, pour les déplacements aller et retour au crématorium de Besançon, il sera facturé un montant de 50 euros afin de compenser les frais du véhicule et de l'employé communal

Questions diverses.

1 – La commission sécurité routière et environnement doit se réunir pour étudier les problèmes de sécurité afin d'envisager des solutions pour le carrefour rue de la promenade et rue du stade, avec la commission de Bians les Usiers.

2 – La commission des bâtiments communaux et urbanisme.
Suite à des demandes d'achat de terrain pour agrandissement de propriété par des particuliers sur la commune de Sombacour, la commission est actuellement en cours d'étude.

Prochaine réunion du conseil municipal : le 9 janvier 2015 à 20h